



Audit
Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Conseil fiscal
Conseil juridique
Conseil en droit du travail
Fusions - acquisitions

De la bonne gestion de la TVA, à la lumière de la loi de finances 2016 et à travers la catégorisation fiscale

11 mai 2016



ARJI Abdelaziz



TVA: Champ d'application

TVA s'applique aux:

- activités industrielles, artisanales, commerciales,
- travaux immobiliers et opérations immobilières,
- professions libérales,
- Opérations d'importation.
- Les commerçants de détail si $CA \geq 2.000.000$ DH.

Le CA imposable =

- prix des marchandises, des travaux ou des services
- recettes accessoires, es frais, droits et taxes sauf TVA.
- Promotion immobilière = PV – terrain actualisé
- Livraison à soi-même = coût de revient de la construction.



TVA: Exonérations

sans droit à déduction (SDD):

- * produits de large consommation (pain, couscous, farine, lait, produits de la pêche à l'état frais ou congelé, viande fraîche ou congelée, etc.) ;
- * médicaments anticancéreux * les livres et les journaux ;
- * Prestataires CA \leq 500.000 DH ;
- * les livraisons à soi-même de constructions pour habitation personnelle dont la superficie couverte est inférieure ou égale à 300 m² ;
- * médecins, dentistes, kinésithérapeutes, orthoptistes, orthophonistes, sages-femmes, cliniques, maisons de santé , laboratoires d'analyses médicales ;
- * les intérêts des prêts accordés par les banques aux étudiants
- * appareillages pour handicapés, les tapis locaux artisanaux
- associations à but non lucratif d'utilité publique, les coopératives dont Ca < 5 Mdhs.
- Les métaux de récupération.



TVA: Exonérations

AVEC droit à déduction (ADD):

- Exportations de biens et services
- Marchandises sous régime suspensif en douane
- Engrais, matériel agricole
- Immobilisations acquises dans les 36 mois de la création
- les véhicules neufs acquis par les exploitants de taxis ;
- Les opérations de transport international



Taux de TVA:

20% taux normal

14 % ADD: thé, le beurre, le transport, l'électricité, les véhicules, économiques, les cyclomoteurs économiques, les chauffe-eau solaires, etc.

14% SDD: agents et courtiers d'assurance.

10 % ADD: Hôtels et restaurants, huiles alimentaires, riz, pâtes alimentaires et sel de cuisine ; gaz, huiles de pétrole, opération de banque et de crédit, avocats, interprètes, notaires, vétérinaires, péage d'autoroute

7 % ADD: eau, conserves de sardines, lait en poudre, fournitures scolaires, produits pharmaceutiques; sucre, aliments de bétail ; la voiture économique et tous les produits et matières entrant dans sa fabrication.



TVA: quand déclarer

TVA Déclaration mensuelle:

- si CA taxable >1 Mdhs
- Contribuable sans établissement stable au Maroc

TVA Déclaration trimestrielle:

- Le 1^{er} exercice civil
- si CA taxable <=1 Mdhs sauf option pour le mensuel
- Activité saisonnière ou occasionnelle

TVA Dépôt et paiement:

Avant le 20 qui suit le mois ou le trimestre.

TVA Télépaiement:

Avant le 30 qui suit le mois ou le trimestre.



L'exonération de TVA sur les investissements

L'investisseur peut opter pour acheter les biens d'investissement en exonération de TVA.

Cela concerne :

Les équipements et matériel neufs

Le mobilier

Les travaux

Les logiciels s'ils sont préinstallés sur le hardware.



L'exonération de TVA sur les investissements

L'entreprise peut bénéficier de l'exonération dans l'intervalle de 36 mois à compter du début de son activité.

Début d'activité = la première opération d'achat de biens et services, à l'exclusion:
1- des opérations relatives à la constitution de l'entreprise.

2- des premiers frais nécessaires à l'installation des entreprises dans la limite de trois (3) mois.



L'exonération de TVA sur les investissements

L'entreprise peut bénéficier de l'exonération dans l'intervalle de 36 mois à compter du début de son activité.

Début d'activité pour les entreprises qui **procèdent à la construction de leur unité d'exploitation** = la date d'obtention de l'autorisation de construire.



L'exonération de TVA sur les investissements

Comment procéder:

- Demander un devis
- Annoncer qu'on va travailler en HT
- Demander l'exonération
- Ne payer l'acompte qu'après obtention de l'attestation d'exonération.



le remboursement de TVA

C'est un droit auquel on peut renoncer!

Sachant qu'on présente à l'administration toute sa comptabilité, la société a intérêt à ne rien avoir à se reprocher.



le remboursement de TVA

Le remboursement de la TVA concerne essentiellement les exportateurs de biens et de services.

Du fait qu'ils ne facturent pas de TVA à leurs clients, ils ne peuvent pas compenser la TVA facturée par les fournisseurs. Ils ont donc le droit au remboursement de la TVA. Le contribuable dépose un dossier contenant les originaux des factures, les relevés de banque et doit attendre que le dossier soit instruit: le délai est entre 4 et 1 an pour avoir le remboursement!



le remboursement de TVA

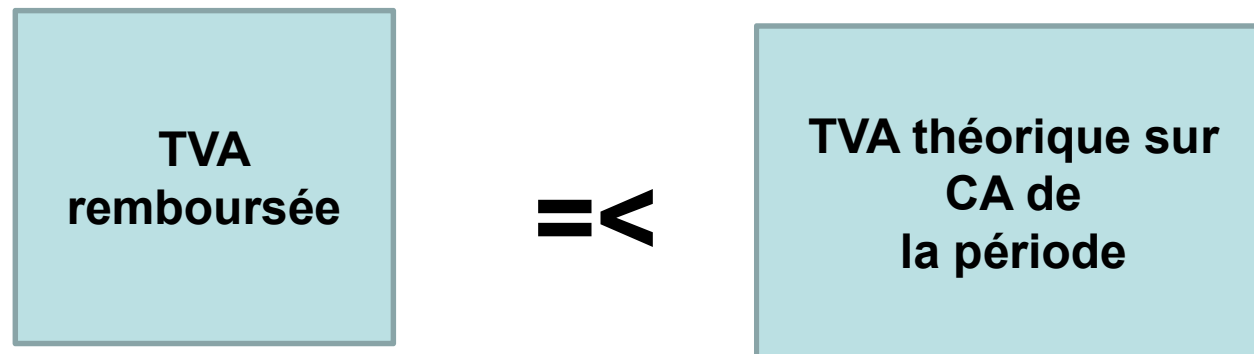
Le dossier comprend:

- La demande
- Une copie de la déclaration de tva du trimestre concerné
- Les factures de ventes annotées du mode de paiement
- Les copies des contrats de prestation
- Les factures d'achat originales annotées
- Les relevés de banque annotés
- Les F2 et avis de crédit
- Les avis de débit etc....



le remboursement de TVA

Plafond de remboursement:





le remboursement de TVA

Quid de la TVA déductible datant
de la période d'avant
la réalisation du 1^{er} chiffre d'affaires?



Elle sera liquidée dès que le CA
commencera à être réalisé.



le remboursement de TVA

Exception:

La TVA sur immobilisations
non demandée en exonération lors
des 36 premiers mois de la création de la société.



Elle sera remboursée sans nécessité
de CA et sans plafond.



le remboursement de TVA

La loi de finances 2013 a généralisé le droit de remboursement de TVA à l'ensemble des activités avec l'échéancier suivant:

- 2014: aux entreprises dont le crédit de TVA est inférieur à 20M MAD
- 2015,2016 et 2017: remboursement par tranches de 1/3 par année pour les entreprises dont le crédit est compris entre 20M et 500M MAD.



le remboursement de TVA

Apports de la loi de finances 2016

Généralisation du droit au remboursement de la TVA sur biens d'investissement, même au-delà des 36 mois.

Cela concerne:

- Biens d'équipement
- Matériel et outillage
- Véhicules de transport de marchandises
- Véhicules de transport public ou collectif du personnel

Acquis à compter du 1^{er} janvier 2016.



le remboursement de TVA

Apports de la loi de finances 2016

Sont exclus:

- Matériel, mobilier de bureau
- Matériel de transport de personnes



le remboursement de TVA

Apports de la loi de finances 2016

Comment procéder pour une TVA mensuelle ou trimestrielle (exemple achat en février 2016):

- 1- Déposer la TVA comme d'habitude
 - 2- Attendre avril et déposer la demande de remboursement avant le 30 avril.
- Sinon, la demande est forclosée (mais le crédit de taxe demeure imputable).
- 3- annuler ce crédit sur la déclaration d'avril (ou du 2em trimestre)



le remboursement de TVA

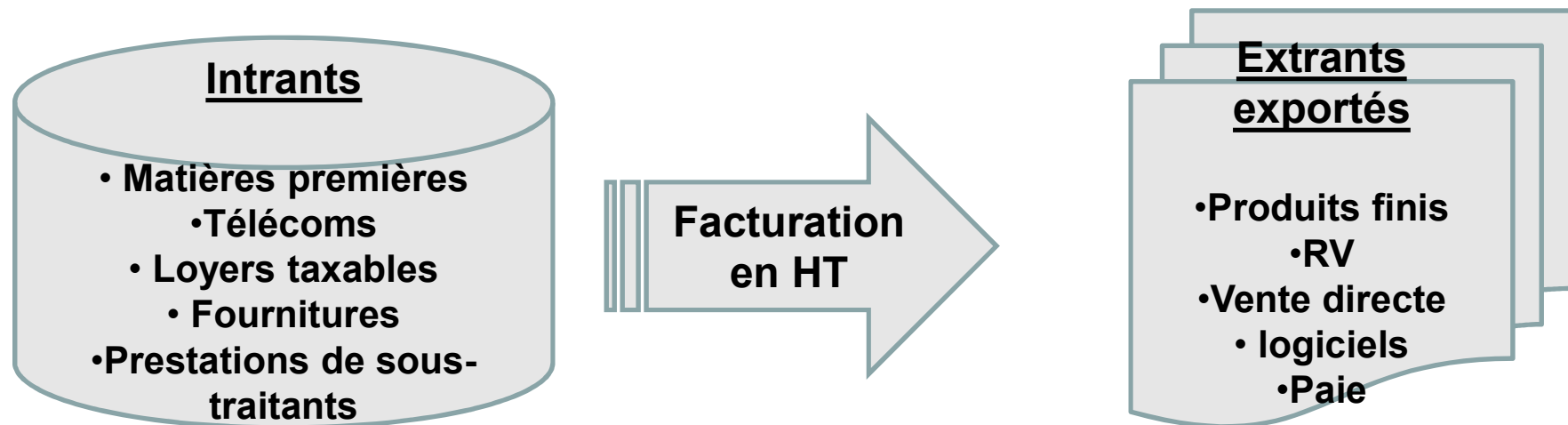
Apports de la loi de finances 2016

- Délai de remboursement: 30 jours
- À condition:
 - 1- que le bien d'investissement soit éligible (pas de matériel mobilier de bureau, de voitures)
 - 2- avoir annulé le crédit dégagé par ce bien sur la déclaration de M+1
 - 3- que la facture ne comporte pas d'anomalies de forme. Sinon, l'inspecteur rejette le dossier et donne 1 mois pour rectifier.



Le régime suspensif

Biens et services éligibles: ceux avec droit à déduction





Le régime suspensif

Biens et services exclus: les inspecteurs font du zèle!

Ils n'acceptent pratiquement que les

- Matières premières
- Les télécoms strictement réservées au centre d'appels: bande passante et minutes.

La circulaire fait référence à l'article 103 du CGI et exclut les biens et services non nécessaires à l'exploitation.

Mais en réalité, le CGI admet en suspension tous les biens et services avec droit à déduction:



Le régime suspensif

OBJET: Eligibilité de certaines prestations de service au régime suspensif.
Réponse n° 335 du 12 juillet 2010

Par note citée en référence, vous avez bien voulu présenter, pour avis, le cas de la société "X" dont l'activité est totalement dédiée à l'export et qui conteste le rejet par le service des Grandes Entreprises de Rabat, de ses demandes d'achat en suspension de la TVA au motif que ces dernières ne sont pas nécessaires aux opérations d'exportation au sens de l'article 94 du CGI.

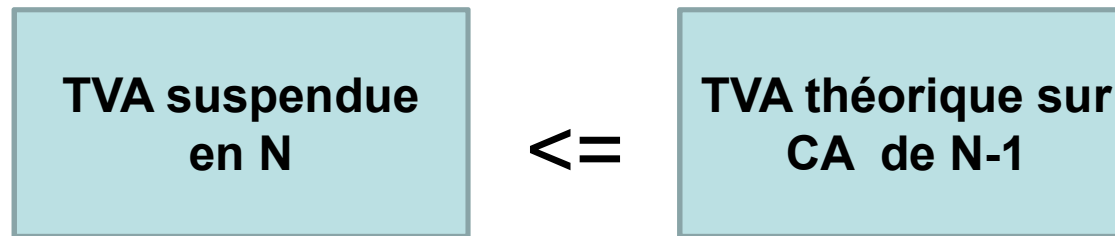
Il s'agit en effet des prestations suivantes :

- Transport du personnel ;
- Restauration du personnel ;
- Prestation du conseil juridique et fiscal ;
- Mission du commissariat aux comptes ;
- Prestation de surveillance et d'entretien des bâtiments ;
- Prestation de maintenance des moyens industriels ;
- Mise à disposition du personnel par la maison mère et soumise à la TVA au sens de l'article 15 du CGI ;
- Assistance technique facturée par la maison mère et soumise à la TVA au sens de l'article 115 di CGI ;
- Assistance informatique facturée par la maison mère et soumise à la TVA au sens de l'article 115 du CGI.

En réponse, je vous informe que conformément aux dispositions de l'article 94 du CGI, lesdites prestations sont éligibles au régime suspensif dès lors qu'elles ouvrent droit à déduction conformément aux dispositions de l'article 101 du CGI.



Le régime suspensif

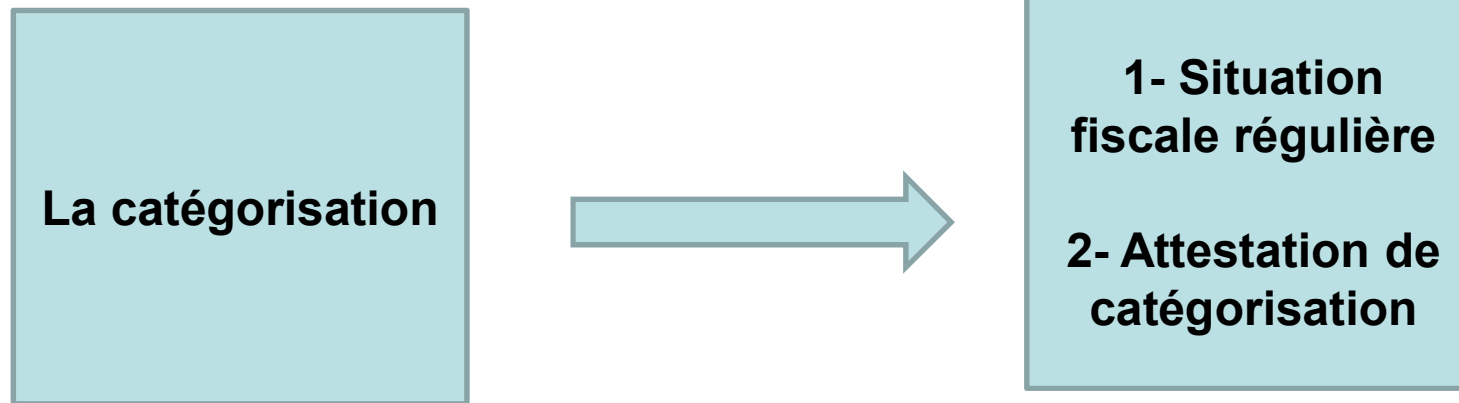


Pour en bénéficier il faut:

être catégorisé.



Le régime suspensif



L'attestation n'est valable que pour les 2 années année de sa délivrance.



La catégorisation fiscale

avantages:

1- Le remboursement rapide de la TVA sans contrôle préalable .

- - 80% pour la classe A
- - 50% pour la classe B

2- Bénéficiaire du régime suspensif



La catégorisation fiscale

1ère étape: Dépôt de la demande

- des déclarations et des paiements
- du recouvrement des droits et taxes
- du dernier contrôle fiscal s'il ya lieu
- des affaires contentieuses enregistrées ,
s'il ya lieu



La catégorisation fiscale

2EME étape: Examen des critères d'éligibilité

- Accomplissement des obligations déclaratives et de paiements prévues par le CGI
- Absence d'infractions graves au code général des impôts
- Situation financière solvable



La catégorisation fiscale

3EME étape: Audit comptable et financier

Audit qui doit être mené par un Commissaire aux comptes inscrit à l'Ordre des Experts comptables.

- L'audit permet de mieux connaître l'entreprise à travers l'appréciation de certains éléments quantitatifs et qualitatifs
- d'apprécier valablement sa situation et son aptitude à constituer un partenaire présentant des garanties morales et financières suffisantes, pour adhérer au pacte de confiance de l'administration



La catégorisation fiscale

3EME étape: Signature de la convention

- L'attestation de catégorisation est valable 2 années.
- Elle est renouvelée par tacite reconduction.
- Elle peut être retirée en cas de non respect du cahier des charges.



Audit
Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Conseil fiscal
Conseil juridique
Conseil en droit du travail
Fusions - acquisitions

Merci pour votre attention

Questions ouvertes

ARJI Abdelaziz